

13 JUIN 2023

ACTUALITES

L'ensemble des départements de la région ont déjà réuni leurs comités ressource en eau et pris des arrêtés de limitation des usages de l'eau. La situation s'améliore sur une grande partie de la région permettant la levée de certaines restrictions des usages de l'eau. Retrouvez toutes les informations sur le site Propluvia et Restr'Eau pour les Bouches-du-Rhône : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp> / <https://drealpacaapps.shinyapps.io/restreau13/>

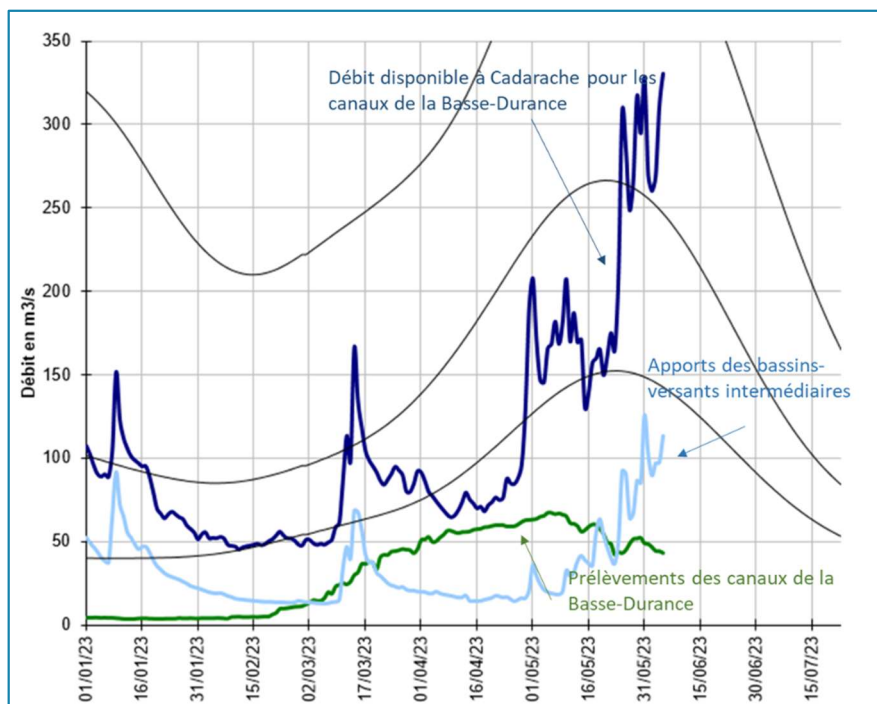
Pour votre information, la consultation du public sur l'arrêté cadre interdépartemental relatif à la gestion et à la préservation de la ressource en eau en période d'étiage sur les axes de la Durance, du Verdon et de la Siagne s'est clôturée le 9 mai. Un Comité Ressource en Eau Interdépartemental s'est réuni le 30 mai pour faire un point sur la situation et présenter le projet de texte. L'ACI devrait être signé par l'ensemble des préfets dans les prochains jours.

Les Etats Généraux de l'eau, organisés par le président de région, se sont déroulés le mercredi 7 juin. Ce rendez-vous a permis de lancer une campagne de sensibilisation à la préservation de la ressource et de faire émerger des idées fortes : faire des économies d'eau, produire de l'eau potable, réutiliser les eaux usées, repenser les règles avec l'ACI. Ces idées sont reprises dans le plan « Or bleu » voté par la région en mars.

CONTEXTE HYDRO-CLIMATIQUE SUR LE BASSIN DURANCIEN

Les conditions sèches du début de saison ont laissé place depuis la mi-mai à une forte instabilité, sur l'ensemble du territoire régional, donnant lieu à de nombreux orages avec des précipitations localement intenses et parfois des chutes de grêle. Au cours du mois du mai, les températures sont restées dans la moyenne de saison et les précipitations excédentaires (excepté à l'Ouest des Bouches-du-Rhône).

Au 5 juin, le débit disponible à Cadarache pour les canaux de Basse-Durance était de 330 m³/s et les apports des bassins-versants intermédiaires de 113 m³/s. Les pluies fréquentes combinées à la poursuite de la fusion, contribuent au soutien des débits. En lien avec les conditions climatiques, le prélèvement de la CED était de 43 m³/s au 5 juin. Par conséquent, les apports des bassins-versants intermédiaires suffisent à répondre au besoin en eau de la Basse-Durance depuis la dernière semaine de mai.



Débit naturel reconstitué lissé à Cadarache au sens de la CED (source : EDF)

GESTION DES CANAUX DE BASSE DURANCE

Le contexte particulièrement orageux et humide sur l'ensemble de la région a levé toutes les tensions sur la ressource stockée. L'augmentation progressive du débit disponible pour la CED depuis la mi-mai a éloigné tout risque de déstockage anticipé de la réserve agricole.

En amont du bassin, le remplissage du lac de Serre-Ponçon se poursuit, avec une cote de 777.15 mNGF au 13 juin. En Basse-Durance, les prélèvements CED ont continuellement diminué et sont inférieurs de 20 à 30 % à ce qu'ils étaient à la même période en 2022.

Le 30 juin, les membres de la commission exécutive de la Durance seront accueillis par le SMADESEP pour une journée d'échanges et de consolidation des liens entre l'amont et l'aval de l'axe Durance.